

# Déclaration commune de la Société Civile lors des négociations du Pacte Mondiale pour une Migration Sure, Ordonnée et régulière

13 Mars 2018

## Sur la Vision et Aspiration

Les organisations de la société Civile sont organisées autour d'une diversité de réseaux, secteurs incluant les migrants eux-mêmes et nous partageons une vision commune. Dans l'esprit de la déclaration de New York, de l'Agenda 2030, du rapport Sutherland, du rapport de la RSSG Louise Arbour, et de l'Agenda 2035 pour faciliter la mobilité humaine de l'ancien Rapporteur Spécial des Nation Unies François Crépeau – nous nous engageons à travailler avec les Etats pour aboutir à un Pacte Mondiale pour une Migration sure, ordonnée et régulière fournissant des **outils concrets contribuant à l'amélioration des conditions de vie des migrants et leurs communautés partout dans le monde.**

Nous félicitons les co-facilitateurs pour l'organisation d'un processus de consultation inclusif l'année dernière et pour l'incorporation de nombreuses contributions dans le premier draft. Nous pensons que le Zero Draft Plus est complet et offre de nombreux éléments pratiques pour une mise en œuvre efficace.

En effet, lors de la rencontre bilan de décembre 2017 et de aussi lors du premier cycle de négociations, nous avons entendu de nombreux gouvernements apporter de l'énergie, de la volonté politique et des solutions en temps réel aux discussions. Beaucoup de ces Etats font un travail impressionnant dans leur contexte national et/ou régional sur des aspects de la politique migratoire, et nous encourageons tous les États membres à traduire leurs bonnes pratiques en engagements concrets au niveau mondial. Nous sommes heureux de voir que vous construisez activement des alliances pour améliorer le dialogue entre les régions. Nous encourageons en outre les États membres à assumer le rôle de protecteurs des objectifs du Pacte Mondial sur la Migration (PMM) qui reflètent ces bonnes pratiques afin de garantir que les engagements restent forts dans le Pacte Mondial. La société civile soutiendra vos efforts avec son expertise et des exemples aux niveaux local, national et régional. Ce qui est en jeu dans ces négociations, c'est de veiller à ne pas régresser sur les bonnes pratiques existantes et les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, mais de s'appuyer sur la diversité des mécanismes déjà en place dans le monde. Ce processus est une occasion historique pour les États membres de travailler ensemble sur un cadre de gouvernance des migrations qui protège tous les migrants et ne laisse personne de côté.

## Éléments du Draft Zéro Plus et deuxième cycle de négociations

Nous nous félicitons de l'approche adoptée par les co-facilitateurs pour donner du temps aux Etats lors du deuxième cycle de négociations de s'exprimer en vue d'un échange approfondi sur des sujets spécifiques. Avec cette déclaration, nous profitons de l'occasion pour commenter les quatre domaines qui ont été présentés dans le programme de travail que vous avez soumis.

- **Irrégulier - Régulier**

La différence entre les migrants «réguliers» et «irréguliers» n'est pas claire d'un point de vue conceptuel et pose donc de véritables problèmes sur le terrain, où les migrants peuvent passer d'un statut à un autre et dans certains cas sans le savoir et sans capacité de contrôle de ce statut.

En outre, selon les éléments recueillis tout au long de la phase de consultations, la migration irrégulière peut être la conséquence de nombreuses situations autres que l'entrée irrégulière, et même l'entrée irrégulière est souvent facilitée par le recours au travail irrégulier à bas salaires. La société civile s'inquiète de la vulnérabilité des migrants en situation irrégulière en transit et dans les pays de destination et appelle à la nécessité d'augmenter les voies régulières.

Dans ce cycle, nous cherchons à prendre en charge la réalité des migrants irréguliers sur le territoire des États membres. Nous nous félicitons donc de l'engagement pris dans le Draft 0 Plus de respecter le principe de non-discrimination et de «renforcer le bien-être de toutes les couches de la société». Parmi les différents aspects de l'identification des migrations, nous soulignons l'accès non discriminatoire aux services sociaux de base et l'application de la législation du travail pour faire respecter les droits humains fondamentaux tels que l'accès à la santé, à l'éducation et à la justice.

Reconnaissant certains défis rencontrés par certains États membres pour fournir cet accès, nous recommandons que le Draft Zéro Plus se concentre sur le développement, le renforcement et le maintien des capacités et des ressources nécessaires pour fournir des services sociaux de base à tous migrants, quel que soit leur statut migratoire, et de veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour leur permettre d'accéder à ces services en toute sécurité. Cela garantit le respect des obligations actuelles consacrées par les droits humains, les normes internationales du travail et d'autres lois internationales. Il garantira également des objectifs d'intérêt général tels que le respect des droits de l'homme, le renforcement de l'efficacité des systèmes de santé, la confiance dans la police, les inspections de travail et les systèmes judiciaires, la lutte contre la xénophobie et la discrimination.

À cet égard, les pare-feu sont considérés comme les garanties nécessaires pour faire en sorte que les fournisseurs de services puissent respecter leurs obligations en matière de confidentialité et ne soient pas soumis à des obligations d'application de la loi en matière d'immigration. Ces sauvegardes réduisent les vulnérabilités des migrants tout en améliorant la sécurité, la santé et l'inclusion sociale dans l'ensemble du public et du lieu de travail, la santé et l'inclusion sociale.

- Nous exhortons les États membres à utiliser le débat sur le domaine 1 pour faire des propositions sur la manière dont le Pacte pourrait établir des engagements et des actions permettant aux États membres de s'engager à assurer un accès non discriminatoire aux services de base et de discuter des voies de passage pour les hommes et des femmes à travers des moyens sûrs et réguliers. Nous sommes disposés à apporter des exemples concrets, y compris ceux déjà en place à différents niveaux.

#### ○ Migrant - Réfugié

Les raisons pour lesquelles les personnes bougent sont souvent complexes et multidimensionnelles. Les migrants et les réfugiés évoluent souvent dans des circonstances similaires, confrontés à des vulnérabilités très similaires. Nous félicitons donc de la vision 360 degrés de la migration internationale du Pacte pour garantir que personne ne sera laissé pour compte dans la gouvernance mondiale des migrations. En outre, la Déclaration de New York identifie des questions et des engagements spécifiques qui s'appliquent à la fois aux migrants et aux réfugiés. Pour ce faire, l'examen de la complémentarité fait donc partie du mandat que la communauté des États s'est engagée à prendre en charge en 2016.

Tout en reconnaissant que les processus de développement du Pacte mondial pour les réfugiés et du Pacte mondial pour la migration sont distincts, les deux processus doivent travailler ensemble pour identifier les moyens de gérer les flux migratoires mixtes, en respectant un processus fondé sur les besoins et les droits à tous les stades du cycle de migration.

La société civile préférerait voir un chevauchement des sujets, qu'un « enchevêtrement » des problèmes aboutissant à l'abandon de côté d'un grand nombre de personnes par les deux processus, en particulier les migrants en situation de vulnérabilité, tels que les enfants et leurs familles, victimes de torture ou de la traite des êtres humains, victimes de la violence basée sur le genre ou du crime organisé, les personnes qui tentent d'échapper aux catastrophes naturelles ou à une crise économique grave, et celles qui ont de graves problèmes de santé.

La société civile a une riche expérience dans le travail avec les flux migratoires mixtes et la protection des migrants dans les situations de vulnérabilité et est prête à travailler avec vous pour fournir des pratiques visant à combler les faiblesses de la protection.

- Nous demandons aux États membres d'utiliser l'espace de discussion sur le domaine 2 pour identifier les moyens concrets par lesquels le PMM pourrait favoriser des mécanismes pour protéger les migrants en situation de vulnérabilité tout au long de leur cycle migratoire, y compris des voies régulières répondant aux facteurs complexes et multidimensionnels de la migration.
- Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues des capitales et à Genève pour suivre les discussions sur le Pacte Mondial sur les Réfugiés (PMR) et le PPM et nous espérons que les États membres feront des efforts similaires pour évaluer la question de la complémentarité entre leurs positions dans les deux processus de pactes.
- Nous nous félicitons également des informations supplémentaires dans les négociations sur la manière dont les co-facilitateurs et le HCR prévoient de surveiller l'interaction entre les deux pactes.

#### ○ **Mise en œuvre et renforcement de capacités**

Pendant la phase de consultation et de bilan nous avons entendu beaucoup d'idées formulées par les états membres sur la nature, les modalités, l'agenda et les actions relatives à la mise en œuvre, au suivi et à la révision du Pacte Mondial sur les Migrations. Une des idées qui a été développée par beaucoup d'états membres était que **la valeur du pacte mondial sera évaluée par les changements qu'il obtiendra.**

Nous apprécions l'accent mis sur une action concertée aux niveaux global, régional et sous-national/local: des plans d'actions nationaux et régionaux seront des outils essentiels pour intégrer le pacte dans les politiques nationales. Nous pensons qu'un lien fort doit être fait avec la mise en œuvre des ODD à tous les niveaux et doit inclure une participation claire et des responsabilités pour les migrants, les réfugiés, les diasporas ainsi que la société civiles, les autorités locales, le secteur privé, les instituts nationaux des droits de l'homme ainsi que d'autres parties prenantes ; cela nous paraît essentiel au succès du pacte mondial.

Nous espérons que les discussions éclaireront la question de la **façon dont les deux pactes vont interagir dans la phase de mise en œuvre**, sur le terrain et aux frontières.

Nous vous appelons à mettre en place un mécanisme de financement ainsi qu'un fonds pluriannuel de long terme pour la mobilité humaine et la migration afin de soutenir la mise en œuvre des engagements concrets développés au sein de ce pacte mondial.

Enfin: il y a un accord indéniable au sein de la société civile sur l'urgence des enjeux. Nous devons aborder la question des moyens et de l'agenda de la mise en œuvre<sup>1</sup>. Sur l'agenda, les états membres pourraient envisager de mettre en place un agenda progressif pour les engagements concrets qui soit articulé à celui des forums régionaux et internationaux forum d'examen des politiques migratoires

Plusieurs initiatives ont déjà suggéré des objectifs, cibles et indicateurs potentiels qui peuvent informer ce processus, notamment sur les femmes, les enfants et les jeunes<sup>2</sup>. Sur les moyens, nous soutenons l'inclusion de mécanismes de renforcement des capacités et espérons avoir plus de détails lors des négociations sur les moyens d'atteindre et de soutenir de tels mécanismes à tous les niveaux.

#### ○ **Suivi et révision**

Nous accueillerions positivement un engagement d'évaluation des progrès faits dans la mise en œuvre du pacte mondial, en cohérence avec le suivi et la révision des Objectifs de Développement Durable, notamment bien que non exclusivement à l'occasion du Forum Politique de haut niveau sur le Développement Durable (FPHN).

Une approche pluri acteurs dans le suivi et la révision du pacte, qui donne un rôle clef pour les migrants et les réfugiés, est essentielle pour garantir l'approche impliquant l'ensemble de la société des pactes mondiaux ; elle est aussi cruciale pour garantir l'appropriation et l'engagement des migrants et des réfugiés. Il est également essentiel qu'il y ait des liens structurels avec le pacte mondial pour les réfugiés lorsque cela est pertinent.

Nous espérons avoir plus d'informations concernant la réforme des NU et son rôle dans le soutien à la mise en œuvre du pacte mondial sur les migrations. Nous appelons notamment à plus de clarté sur les points suivants :

- Comment le processus d'intégration de l'OIM dans les Nations Unies se développe, et notamment la mise en cohérence de son mandat et opérations avec la Charte des Nations Unies, et l'accord de coopération OIM-NU, ainsi que la mise en place de rôles plus égaux et inclusifs pour la société civile dans les processus et délibérations de l'OIM
- Le rôle que les agences des nations Unies vont jouer dans la mise en œuvre du pacte mondial, à tous les niveaux. Les agences spécialisées des Nations Unies ayant des compétences dans les domaines liés à la migration internationale doivent également être totalement intégrées dans les mécanismes de mise en œuvre qui seront adoptés.
- Comment la société civile, comprenant les migrants et les autres parties prenantes, peut jouer un rôle à part entière pour contribuer et participer à ce processus.

---

<sup>1</sup> Pour lancer un processus pour identifier les objectifs, cibles et indicateurs ainsi qu'un agenda progressif de mise en œuvre nous recommandons aux états membres de s'aligner et de partir du modèle des ODD, ainsi que des recommandations développées dans l'Agenda 2035 du Rapporteur Crépeau et dans le document de la société civile [10 actes pour le pacte mondial](#), mais aussi de plusieurs recommandations régionales et sectorielles.

<sup>2</sup> Par exemple l' [Initiative pour les droits des enfants dans le pacte mondial](#) a développé un certain nombre d'outils comprenant des objectifs, cibles et indicateurs

## **Inclusion de la société civile et des migrants à toutes les étapes du processus**

Tout au long de la phase de consultation et Bilan de 2017, la société civile s'est investie et organisée aux niveaux global, thématiques, régional et national, et est déjà engagée dans les négociations.

En 2017 plus de 5 processus globaux ont eu lieu au niveau international qui ont impliqué plus de 1000 organisations de la société civile. Au niveau régional 7 consultations de la société civile ont eu lieu, impliquant 470 personnes d'environ 93 pays. Pendant notre réunion de la société civile de Puerto Vallarta nous avons dédié un des deux jours de réunion aux échanges directs avec les gouvernements, rencontrant ainsi 50 représentants de 23 gouvernements différents pour discuter des sujets clés en jeu.

Ces processus ont connecté les acteurs de la société civile de par le monde, incluant des syndicats comme des migrants et des communautés d'accueil elles-mêmes, afin de soutenir un engagement durable de tous vers un pacte basé sur les droits humains et du travail.

***Nous appelons les gouvernements à être à la hauteur de l'esprit de la déclaration de New York et, en tant qu'états membres, aux principes des Nations Unies ainsi qu'aux droits humains entérinés dans le droit international.***

***Nous nous tenons prêts à travailler avec les états membres en tant que partenaire dans ces négociations comme dans la phase de mise en œuvre, suivi et révision, afin de respecter et d'atteindre les engagements concrets compris dans le Zero Draft Plus.***